



Association CŒUR et CANCER
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 4 mai 2015
(Hôtel de ville de la Butte à Octeville)

Procès verbal

Cette Assemblée Générale Ordinaire (AGO) a été convoquée par courrier du 2 avril 2015.

Ordre du jour :

- + Accueil, inscriptions, règlement cotisations
- + Rapport moral et d'activité
- + Situation financière au 31/12/2014 et budget prévisionnel 2015
- + Actions menées en 2014
- + Actions prévues en 2015
- + Vente du terrain de Tollevast
- + Site internet
- + Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- + Exposé de Mme Leparquois (CHPC)
- + Exposés du Docteur Elie, Mr Lécluse et Mr Toutain sur la recherche médicale (CHPC)
- + Questions diverses

Votes : Approbation du rapport moral ; approbation du rapport financier ; cotisation 2016 ; élections des nouveaux administrateurs.

Le Président, J.L. Lenoel, a ouvert la séance en remerciant les personnes présentes, dont les représentants de la ville de Cherbourg-Octeville, de la Communauté Urbaine de Cherbourg, du Crédit Agricole et les journalistes ; il a remercié également les personnes ayant fourni un pouvoir et les personnes excusées. Il a tenu à rendre un hommage au précédent Président de l'association, le Professeur Le Talaer, pour son action et dont la présence ce jour a été vivement appréciée. Le Professeur a exprimé sa joie d'être présent et heureux de la transition avec la nouvelle équipe.

Sur les 143 adhérents de l'association Cœur et Cancer enregistrés au 31 décembre 2014, 58 étaient présents ou représentés compte tenu des 33 pouvoirs valides reçus. L'AGO a pu valablement délibérer (cf article 13 des statuts : « *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés* »).

1. Rapport moral et d'activité 2014 (plan d'actions 2014 et perspectives 2015)

Le Président a présenté le « Rapport moral et d'activité 2014 (plan d'actions 2014 et perspectives 2015) » (cf annexe).

Après la lecture de l'introduction, les chapitres suivants ont été soumis à l'AGO :

+ Bilan des actions 2014 :

- ° Écoute des malades et des familles en difficulté et participation à divers frais pour mieux faire face à la maladie.

- ° Aide à des associations œuvrant pour la prévention et l'aide aux malades.

- ° Actions dans le cadre du partenariat signé entre Cœur et Cancer et le Centre Hospitalier Public du Cotentin (CHPC) : aides aux divers services ; aides à la recherche médicale.

- ° Information, prévention et dépistage.

Soutiens, partenaires : les actions n'ont pu être entreprises que grâce aux soutiens et aux partenaires, que l'association Cœur et Cancer remercie chaleureusement (Adhérents, donateurs ; Communes ; Associations ; Banques ; Commerces, artisans, entreprises...).

+ Actions prévues en 2015 :

Les actions de long terme seront poursuivies et continueront la dynamique de 2014, et certaines actions seront propres à 2015. Elles ont été énumérées par le Président.

Discussion :

Ce rapport n'a pas fait l'objet de remarques.

M. Bastian, représentant le Maire de Cherbourg-Octeville, a tenu à souligner la préoccupation de la ville pour les maladies cardio-vasculaires, et le cancer du sein, et que dans les actions de prévention, de formation menées par la ville, le partenariat avec l'association Cœur et Cancer est très efficace et très apprécié. Il a exprimé le plaisir de retrouver le Professeur Le Talaer, et de constater que le nouveau Président, J.L. Lenoel et son équipe poursuivaient les actions engagées en 1981. La ville soutient les opérations et les projets de l'association Cœur et Cancer.

M. Baudin, représentant le Président de la Communauté Urbaine de Cherbourg (CUC), a souligné la fierté de la CUC de participer aux actions relatives aux maladies cardiaques et au cancer, en faisant bénéficier l'association de la subvention de motivation à la collecte du verre, et qu'il souhaite que l'exemple de la CUC soit suivi par d'autres collectivités.

+ Relevé de décision : résolution relative au rapport moral et d'activité

« Approbation du Rapport moral et d'activité 2014 (plan d'actions 2014 et perspectives 2015) » :

Le rapport moral et d'activité 2014 a été approuvé à l'unanimité.

2. Situation financière au 31/12/2014 et budget prévisionnel 2015

La Trésorière, C. Cauchebrais, a présenté la situation financière de l'association à l'aide de diapositives.

En ce qui concerne le compte de résultat de 2014, le total des recettes (collecte de verre, fermage, subventions des mairies, cotisations, dons manuels, produits financiers) s'élève à 81 462,25 € (en 2013, 67 721,25 €). Le poste le plus important concerne les dons manuels, lesquels fluctuent d'une année sur l'autre.

Le total des charges (aides sociales, subvention à l'Hôpital Pasteur dont une formation à l'hypnose hypnose, dons aux associations, location immobilière, autres charges) s'élève à 102 320,92 € (en 2013, 123 690,46 €).

La synthèse indique un résultat négatif de - 20 858,67 € (en 2013, -55 969.21 €). L'« excès » des dépenses a été accepté car la trésorerie de l'association le permettait.

La situation financière globale de l'association (trésorerie[banques+caisse], terrain, stocks de bandeaux et T shirts, subvention à recevoir, factures à payer, charges constatées d'avance) présente un résultat net de l'association positif de 397 776,12 €.

En ce qui concerne le budget prévisionnel 2015, la somme prévue est de 69100 € ; il devrait être à l'équilibre.

+ Relevé de décision : résolution relative à la situation financière

« Approbation des comptes de résultat, du rapport financier pour l'année 2014, et du budget prévisionnel 2015 de l'association Cœur et Cancer » :

Les comptes de résultat 2014, le rapport financier et le budget prévisionnel 2015 ont été adoptés à l'unanimité.

3. Vente du terrain de Tollevast

L'AGO a été informée que le terrain de Tollevast que possède l'association est libre du fait du départ du locataire. Le Conseil d'Administration (CA) a décidé de sa mise en vente. Trois propositions ont été reçues, et le CA a fait le choix du mieux disant. Cependant, il existe un droit de préemption de la SAFER. Le processus de vente est donc en attente de la réponse de la SAFER.

4. Site internet

L'association a décidé de créer un site internet car dans la société moderne ce moyen de communication s'avère important, voire indispensable. G. Olivier en assure la réalisation. Il a présenté à l'AGO une « pré-version » de ce site, en particulier la page d'accueil, et il a énuméré les différentes rubriques qui constitueront ce site (données sur l'association ; adhésions, dons, legs ; actions menées ; soutiens et partenaires ; médias ; contacts...).

Le site devrait être disponible dans un ou deux mois. Il pourra évoluer.

L'hébergement proposé est Nextwab.com, société française, en plein développement, et présentant un abonnement à 2,79 €/mois.

5. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 8 des statuts spécifiant que « ...*Les membres sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 années. Le Conseil est renouvelé chaque année par tiers. Les membres sortants sont rééligibles* », le Président a procédé au renouvellement du tiers sortant du CA.

La composition du tiers sortant était la suivante :

Mme Chantal BAUDRY

Mme Cécile CAUCHEBRAIS

M. Alain COAT

Mme Pierrette ERCKSEN

Mme Ghyslaine DROUET

Les 5 personnes ont souhaité renouveler leur mandat, et il n'y a pas eu de nouvelle candidature.

+ Relevé de décision : résolution relative au renouvellement du Conseil d'Administration

« Elections des nouveaux membres au Conseil d'Administration » :

Les 5 candidats ont été élus à l'unanimité.

6. Exposé de Mme Leparquois (Centre Hospitalier Public du Cotentin, CHPC)

Mme Leparquois a présenté les actions de partenariat entre l'association Cœur et Cancer et le CHPC pour la période 2014/2015 :

+ Aménagement d'une terrasse à l'hôpital Pasteur : des photos « avant » et « maintenant » ont permis de voir l'évolution de cette zone, et d'apprécier le mobilier ; des patients ont déjà profité de ce lieu lors des premières belles journées.

+ Aides en tabacologie : l'objectif est de favoriser l'arrêt du tabac pour des personnes défavorisées (achats de boîtes de Nicopatch, réparties entre les services de cardiologie et de pneumologie).

+ En 2015, achat d'un caméscope et d'un trépied pour le pôle médico-chirurgical dans le cadre de la restructuration du plateau chirurgical, afin de filmer les cours médicaux, les ateliers paramédicaux, et constituer ainsi une vidéothèque. Les professionnels de santé vont être regroupés, doivent être formés, mais il n'est pas possible de multiplier les cours, d'où l'intérêt de cette vidéothèque.

+ Le jardin thérapeutique de Valognes est en bonne voie.

Mme Leparquois a indiqué qu'elle s'exprimait dans ce cadre sans doute pour la dernière fois, et elle a tenu à remercier vivement l'association Cœur et Cancer pour son aide très appréciée par le personnel médical, et par les patients.

7. Recherche médicale au CHPC

Le Docteur Elie a remercié avec force l'association Cœur et Cancer pour l'aide apportée à la recherche médicale au CHPC, en particulier pour la réalisation de thèses.

M. Lécluse a présenté le programme OLOCYG auquel a contribué l'association. Il a exprimé les regrets du Professeur Elmoataz de ne pas pouvoir être présent à cette assemblée, et a excusé les responsables de la société Datexim, lesquels étaient en mission en Asie pour faire valoir les produits issus de la recherche menée à Cherbourg.

Ce programme OLOCYG (Optimisation Logicielle pour la Cytologie Gynécologique) est la suite du projet VALTRICYT (2010-2012), déjà financé pour partie par Cœur et Cancer. OLOCYG est un programme destiné à mettre à la disposition des médecins pathologistes un outil informatique fiable permettant la détection des cellules précancéreuses et cancéreuses dans le cadre du dépistage des lésions du col utérin. Avec le CHPC, les recherches ont été menées avec le GREYC et Datexim. Il a été financé par les fonds FEDER, la région Basse Normandie, le Syndicat Mixte du Cotentin et l'association Cœur et Cancer (achat de matériel, et cofinancement de bourses attribuées à des étudiants de la région). Des diapositives ont permis de montrer le matériel, des préparations biologiques et les possibilités de transmission par internet pour favoriser les diagnostics. Ces travaux ont permis de progresser très notablement dans l'aide au diagnostic précoce, au pronostic des tumeurs, en développant la pathologie numérique, la cytométrie par analyse d'image, la télé-pathologie, des logiciels.

Les comparaisons entre les « techniques classiques » du dépistage et les techniques mises en œuvre dans cette recherche ont permis de montrer la solidité des travaux menés, et de conclure pour certaines pathologies au doublement de la sensibilité du dépistage.

Le programme OLOCYG s'est terminé le 30 avril 2015. Un autre programme est en cours d'élaboration.

Ce nouveau projet s'appelle PLANUCA (PLAteforme Numérique de pathologie pour la prise en charge des Cancers). Il va permettre en matière de détection de prendre en compte une plus grande diversité de cancers, d'introduire les techniques d'immunohistochimie pour mieux cibler les types de cancer, de favoriser la formation des étudiants, d'offrir une perspective de création d'emplois. Une unité de l'UFR Santé-Médecine de l'université de Caen participera à la recherche, ainsi qu'une équipe de recherche du CNRS dans le domaine de l'informatique (le GREYC), une entreprise caennaise (DATEXIM), l'INSERM, et le CHPC. Le CA de l'association Cœur et Cancer a accepté de participer au financement du programme de recherche, et de poursuivre l'œuvre engagée.

Le Dr Jitaru Petru a poursuivi l'intervention du CHPC dans le cadre de ces programmes en précisant les développements de la recherche sur le cancer du sein, définition de marqueurs, techniques de biologie moléculaire, mise en place de tests...Quelques données chiffrées ont illustré l'importance de la recherche : en France, de 1980 à 2000, le nombre de nouveaux cas de cancers a doublé, mais la mortalité a peu augmenté grâce à l'amélioration des traitements.

M. Lécluse a informé l'AGO qu'il intervenait dans sa fonction pour la dernière et qu'il serait remplacé par G. Olivier.

8. Questions diverses

+ Le Président a rappelé à l'AGO le déménagement en juin du siège de l'association du n°6 au n°18 de la rue de l'Alma.

+ Cotisation 2016 : l'AGO a été interrogée sur le maintien ou non du montant de la cotisation pour l'année 2016. Un échange a eu lieu sur les définitions « adhérents » et « actifs », ces 2 catégories correspondant à des montants différents.

+ **Relevé de décision** : du fait qu'il est prévu de revoir les statuts de l'association afin de les mettre en accord avec la période présente, il a été décidé de maintenir, pour l'instant, les valeurs actuelles dans l'attente d'une nouvelle définition des concepts adhérents/actifs dans les futurs statuts.

+ Mme Leparquois a proposé de réfléchir à la rédaction d'une procédure concernant les dons fournis par les patients et leurs familles à Cœur et Cancer par l'intermédiaire de l'hôpital. Une réflexion sera menée et discutée avec le Directeur du CHPC.

Cherbourg-Octeville, le

Secrétaire
Pierre GERMAIN

Le Président
Jean-Louis LENOEL